

Tribune libre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour rien au monde, elles ne voudraient influencer par l'argument ou par la plainte les conclusions que nous tirerons de ce spectacle. Le **Yowo**, le Blanc a vu. Peut-être a-t-il compris.

Il pleut à verse. Un déluge. Si c'était le Déluge, y aurait-il sur l'arche nouvelle un Ibo déluré et une fille Foulani du Nord-Nigéria, un gars au ventre plat et aux épaules carrées, une jeunesse aux hanches rondes, pour s'aimer et recommencer cette partie du monde que leurs pères ont ratée ?

Nous rentrons à l'hôtel, trempés comme des soupes et la soupe du dîner est trempée comme une eau. La réalité biafraise commence à nous transpercer la peau.

Au fait, qu'est-ce que le Biafra ? Sous la lampe qui ne durera pas, après le passage de la préposée à l'obscurcissement qui vient vérifier l'extinction des ampoules extérieures et la clôture des rideaux, j'interroge la carte et la documentation dont je dispose.

L'atlas montre que le Biafra, encadré en losange à l'extrémité sud-est de la Fédération du Nigeria, est délimitée à l'ouest par le cours inférieur et le delta du fleuve Niger, au sud par la baie du Biafra qui fait partie du golfe de Guinée et de l'Atlantique, qu'il s'appuie à l'est sur le plateau d'Oboudou et les hautes terres d'Oban et d'Ikom en gardant longtemps une frontière avec le Cameroun, qu'il a au nord une ligne de démarcation avec l'immense étendue qu'on appelle le Nord nigérian.

Cette frontière septentrionale suit à peu près la ligne du 7^e degré de latitude nord. C'est dire que tout le Biafra est situé dans la zone tropicale, très près de l'équateur.

Superficie : environ 80 000 kilomètres carrés, davantage que le Togo, le Rwanda et le Bourundi mis ensemble. Le territoire est largement arrosé douze mois sur douze par le Niger, la

rivière Cross, le Kwa et l'Imo, ainsi que par leurs affluents. Les trois quarts des bassins alimentant ces cours d'eau se trouvent à 100 mètres d'altitude ou moins.

Le climat n'est pas aussi chaud qu'on pourrait le croire. De juin à août, saison des grandes pluies, la moyenne n'est que de 20° C à peu près. Elle peut monter à 32° C en saison sèche, de novembre à mars. En décembre et en février, le pays est touché par le brûlant harmattan qui souffle en provenance du Sahara.

La végétation est luxuriante. Sur une bande littorale large de 10 à 60 kilomètres, en bordure de l'océan, les palétuviers et les cocotiers abondent. Tout le pays est cultivé à l'extrême en raison de la surpopulation qui déterminait avant la guerre des exodes périodiques de travailleurs ou l'établissement à demeure hors des terres natales

la tribune des jeunes

Droit de vote à 18 ans : l'opinion du parlement des jeunes de Langenthal

(A.T.S.) Outre que les jeunes de dix-huit ans ne possèdent pas encore la maturité politique nécessaire à l'exercice des droits civiques, l'octroi de ces droits aux moins de vingt ans serait un affront à l'égard des femmes suisses majeures qui, en majorité, ne les possèdent pas encore.

Telle est, en bref, la position du Parlement des jeunes de Langenthal, qui s'est penché sur le problème de l'avancement de l'âge électoral.

Cette organisation souhaite une intensification de l'instruction civique, afin de mieux préparer la jeunesse à ses devoirs politiques.

d'émigrants maintenant presque tous rentrés dans un pays dont ils veulent partager le sort jusqu'au verdict final. Dans le bassin de la rivière Cross, à l'est, subsistent de vastes forêts vierges et il y a dans le nord des savanes herbeuses abondantes en gibier, la brousse arborée qui est commune à toutes les régions touchant à la zone sahélienne, au sud du Sahara. Au recensement de novembre 1963, la population était estimée à 12,4 millions de personnes. Le 6 juillet 1967, date du début de la guerre d'extermination déclenchée par le gouvernement de Lagos, les Biafrais devaient être au moins 14 millions.

Jean Bühler

tribune libre

Lettre de M. Peter

Voici un ami du Messenger et du Cercle Suisse Romand qui ne mâche par ses mots et c'est tant mieux. Le jugement de M. Peter sur les contes de Marcel Aymé et de Jules Supervielle et leur mise en scène est basé sur les mêmes critères que celui qu'il porte sur les « barbouilleurs ». Nous devons laisser à nos amis la liberté de penser, même si nous ne sommes pas du tout de leur avis. A titre de remarque, nous noterons que, malheureusement, la soirée n'a pas eu lieu au **Quai** d'Orsay.

Pour la satisfaction de tous, nous ferons à M. Peter l'honneur de croire qu'il ne veut pas se borner à une critique sans contrepartie constructive, donc stérile, et nous osons espérer qu'il voudra bien faire partie de la commission qui organisera la prochaine fête.

CERCLE SUISSE ROMAND.
Le président,
JORDI.